

Quelle langue
européenne
aimeriez-vous
apprendre
et pourquoi ?



Partagez
un souvenir
marquant vécu
lors d'un voyage
en Europe.

Selon vous,
quel est le grand
avantage d'être
citoyen ou
citoyenne de l'UE



Quelle ville ou
région européenne
aimeriez-vous
découvrir et
pourquoi ?

Comment
surmontez-vous
les barrières
linguistiques quand
vous voyagez ?



Quel livre ou film
d'un autre pays
européen vous
a marqué ?

Avez-vous des
membres de votre
famille vivant
en Europe ?
Si oui, dans
quel(s) pays ?



Où
aimeriez-vous
partir en Erasmus+
et pourquoi ?

Selon vous, quels
sont les essentiels
à prendre avec
soi pour partir à
l'étranger ?



Quel monument
d'un pays
européen
aimeriez-vous
découvrir ?

Qu'est-ce
que voyager
apporte à votre
façon de voir
le monde ?



Quelle est
votre spécialité
culinaire
européenne
préférée ?

Quelle compétence
inattendue avez-vous
développée grâce
à une expérience
interculturelle ?



Si vous deviez
décrire l'Europe
en trois mots,
lesquels
choisiriez-vous ?

Connaissez-vous
une tradition
originale issue
d'un pays
européen ?



Quelle différence
culturelle
avez-vous trouvée
enrichissante lors
d'un séjour
à l'étranger ?

Qu'apporteriez-vous
comme cadeau
à un Européen
qui vous héberge ?



Quelle expression
ou mot étranger
utilisez-vous
régulièrement ?

• Quelle est la tradition que vous aimeriez partager avec des visiteurs internationaux ?



Quel(le) artiste d'un autre pays européen appréciez-vous particulièrement ?

Selon vous,
comment
l'Union
européenne
impacte-t-elle
concrètement
**votre vie
quotidienne ?**



Le saviez-vous ?

L'Union européenne impacte concrètement votre vie quotidienne de différentes manières.

Par exemple, par la liberté de circulation : en tant que citoyen ou citoyenne de l'UE, vous avez le droit de vivre, travailler, étudier et voyager librement dans les autres pays membres de l'Union. L'UE agit également sur la sécurité des denrées alimentaires et des produits du quotidien par des exigences et labels stricts. Un autre exemple est la liberté d'expression et des médias. Vous avez le droit de vous exprimer librement, de participer à des débats publics ou de vous tenir informés par des médias libres. Ceci est protégé par des législations européennes sur la liberté de la presse et la protection des journalistes.



Comment
chaque citoyen
ou citoyenne
de l'Union
européenne
peut-il ou peut-elle
participer
aux décisions
de l'Union ?



Le saviez-vous ?

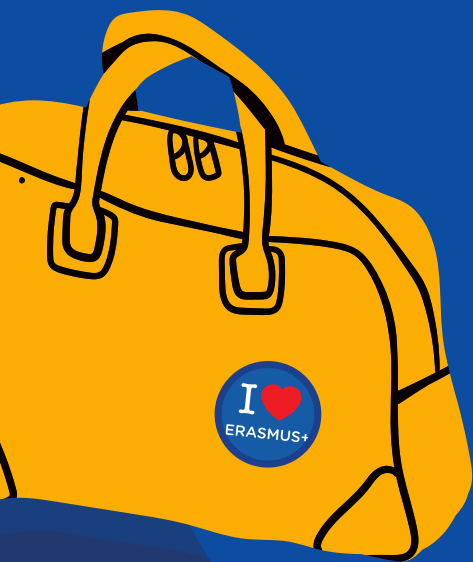
En tant que citoyen ou citoyenne de l'UE, vous pouvez participer aux élections européennes.

Elles ont lieu tous les 5 ans depuis 1979 et permettent d'élire des représentants au Parlement européen. C'est un moyen de peser sur les décisions politiques et les législations qui affectent votre quotidien, notamment en matière de consommation, d'économie ou d'environnement...

De plus, l'initiative citoyenne européenne (ICE) permet aux citoyens européens d'appeler la Commission européenne à légiférer sur un sujet donné. Prenant la forme d'une pétition, elle doit recueillir un minimum d'un million de signataires à travers les 27 pays de l'UE.



Que savez-vous
du **programme**
Erasmus+ ?



Le saviez-vous ?

Le programme Erasmus+ donne la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer connaissances, compétences et employabilité.

Il s'adresse aux élèves, étudiants, stagiaires, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes, etc. dans le cadre des études, de stages ou de volontariats.

Le programme Erasmus+ permet de développer des mobilités d'apprentissage et des partenariats en Europe, mais aussi dans le monde. Un large panel d'acteurs de l'éducation et de la formation, privés et publics (associations, établissements, institutions...) peut en bénéficier.

Il permet de partager les savoir-faire et d'innover dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.



Qu'est-ce que
le **programme
Erasmus+**
apporte à la
construction
européenne ?



Le saviez-vous ?

Erasmus+ renforce l'identité européenne en favorisant la mobilité et les échanges interculturels.

Il permet aux participants de développer des compétences linguistiques, d'acquérir une expérience internationale et de mieux comprendre les autres cultures européennes, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la citoyenneté active.

Au global, les personnes ayant bénéficié du programme Erasmus+ déclarent se sentir davantage attachées à l'Union européenne et confirment un renforcement de leurs compétences linguistiques, professionnelles et transversales.



Quelles sont
les valeurs
fondamentales
de l'Union
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'Union européenne repose sur six valeurs fondamentales qui sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits de l'homme.

Ces valeurs sont inscrites dans les traités européens et guident l'ensemble des politiques et actions de l'UE.

Elles permettent de garantir une société qui s'appuie sur les notions de pluralisme, de tolérance, de justice, de solidarité et de non-discrimination.



Comment
l'Union
européenne
agit-elle
pour **protéger**
l'environnement ?



Le saviez-vous ?

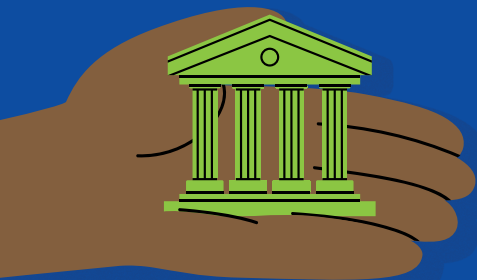
L'Union européenne a mis en place le Pacte vert européen (*European Green Deal*), qui vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Elle adopte des réglementations strictes sur la qualité de l'air et de l'eau, la réduction des déchets, la protection de la biodiversité et la promotion des énergies renouvelables.

Dans le cadre d'Erasmus+, cela se traduit par exemple par une prise en charge plus importante des frais de voyage en transport éco-responsable.



Qu'est-ce que
l'État de droit
et pourquoi
est-il
important
pour l'Union
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'État de droit garantit que toutes les actions publiques sont exercées conformément aux lois, dans le respect des procédures démocratiques et des droits fondamentaux.

Cela implique une justice indépendante et une égalité de traitement pour toutes et tous devant la loi. L'UE veille à ce que les États membres appliquent ces principes et peut sanctionner ceux qui ne les respectent pas – par exemple en cas de corruption, d'atteintes à l'indépendance de la justice ou de discrimination.



Que signifie
être **citoyen,**
citoyenne
de l'UE ?



Le saviez-vous ?

Toute personne ayant la nationalité d'un État membre est reconnue citoyenne de l'Union.

Cela comprend notamment la liberté de circuler et de séjourner librement dans les pays de l'UE, le droit de voter et d'être éligible aux élections municipales et européennes dans votre pays de résidence ou encore le droit de pétition au Parlement européen.



Quels pays
participent
au **programme**
Erasmus+ ?



Le saviez-vous ?

Les pays suivants peuvent participer pleinement à toutes les actions du programme Erasmus+,
États membres de l'Union européenne (UE) : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Tchéquie.

C'est également le cas pour les pays tiers suivants associés au programme : la Macédoine du Nord, la Serbie, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie. Il est également possible de partir dans d'autres pays du monde, grâce à des partenariats spécifiques.



Pourquoi
et comment
l'Union
européenne
a-t-elle
été créée ?



Le saviez-vous ?

La fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et un désir de paix donnent le coup d'envoi à la création d'organisations internationales telles que les Communautés européennes.

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman propose de mettre en commun les productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne pour « *rendre la guerre non seulement impensable, mais matériellement impossible* ».

Considérée comme l'acte de naissance de la construction européenne, sa déclaration (inspirée par Jean Monnet) ouvre la voie à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée en 1951 par six pays : la France, l'Allemagne de l'Ouest (RFA), l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Cela marque le point de départ de l'UE telle que nous la connaissons aujourd'hui.



Quelles sont
les **langues**
officielles
de l'Union
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'Union européenne compte 24 langues officielles.

Cela permet à tous les citoyens européens d'accéder à l'ensemble des documents de l'UE et d'écrire aux institutions dans leur propre langue. Chaque État membre ne peut faire reconnaître qu'une seule langue officielle de son pays comme étant également langue officielle de l'Union.

Les 24 langues officielles sont : l'allemand, l'anglais, le bulgare, le croate, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.



Comment
l'Union
européenne
agit-elle
au **niveau
régional** ?



Le saviez-vous ?

L'UE mène une politique régionale appelée politique de cohésion dans tous les territoires, y compris les régions ultrapériphériques.

Les fonds européens sont gérés localement et financent des projets dans divers secteurs comme l'éducation, l'environnement ou encore la santé.

Vous pouvez par exemple trouver des informations sur l'action de l'UE dans votre quotidien : génériques de films, événements culturels, équipements municipaux, infrastructures routières....



Quelle est
la différence
entre l'**Europe**
et l'**Union**
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'Europe est un continent composé d'une cinquantaine de pays, dont les pays de l'Union européenne.

Les limites géographiques diffèrent selon les critères retenus : historiques, politiques, culturels.

L'UE est une organisation politique et économique supranationale, sans équivalence au niveau mondial, qui met en œuvre un certain nombre de politiques communes entre ses États membres.



Quelle est
la capitale
de l'Union
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'Union européenne n'a pas de capitale officielle !

Elle compte 27 capitales :
celles de tous ses États membres.

Ses sept institutions sont
situées dans plusieurs villes :

- **Parlement européen** : Strasbourg (France), Bruxelles (Belgique), Luxembourg (Luxembourg)
- **Conseil européen** : Bruxelles
- **Conseil de l'Union européenne** : Bruxelles, Luxembourg
- **Commission européenne** : Bruxelles, Luxembourg
- **Cour de justice de l'Union européenne** : Luxembourg
- **Cour des comptes européenne** : Luxembourg
- **Banque centrale européenne** : Francfort (Allemagne)



Quels sont
les **symboles**
de l'Union
européenne ?



Le saviez-vous ?

L'Union européenne s'identifie à travers plusieurs symboles forts.

Le drapeau bleu aux douze étoiles dorées, adopté en 1955, représente l'unité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. L'hymne européen, « L'Ode à la Joie » tirée de la IX^e symphonie de Beethoven, est un appel à la fraternité. La devise « Unie dans la diversité » reflète la richesse des cultures européennes rassemblées autour de valeurs communes. Chaque 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la déclaration Schuman de 1950, considérée comme le point de départ de la construction européenne. Enfin, l'euro, utilisé dans de nombreux pays membres, incarne la coopération économique au cœur de l'Union.

